

Image not found or type unknown



contrat sur la vente de biens

Par 1954, le 10/11/2011 à 03:31

bonjour,

mon avocat a un contrat sur la vente de mes biens , au sous sein il m'a demandé 50% de la somme, mais la surprise fut pour moi le rajout de la TVA de 19.6% , ce qui ne figure pas dans son contrat

il est marqué 5% du prix de vente

un contrat de ce type là est il soumis à la TVA, je n'ai pas eu de reponse a cette question par le notaire

puis je pendre un notaire entre le sous sein et l'acte car c'est le notaire de l'acheteur (la mairie)

merci d'avance de votre reponse